



INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2014

Montréal



Québec 

Équipe de rédaction :

Marianne Bernier	Jean-François Fortin
Anne Binette Charbonneau	Jane-Hélène Gagnon
Sophie Brehain	Hugo Johnston-Laberge
Pierre Cambon	Stéphane Ladouceur
Stéphane Crespo	Marie-Hélène Provençal
Marc-André Demers	

Avec l'assistance technique de :

Mélanie Jean	Danielle Laplante
Maxime Keith	Danny Sanfaçon
Virginie Lachance	

Révision linguistique :

Esther Frève

Sous la coordination de :

Stéphane Ladouceur	Marie-Hélène Provençal
--------------------	------------------------

Sous la direction de :

Yrène Gagné

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129

Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Amanda Rohde / Henk Badenhorst /
Yuriy Poznukhov, photographes

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

4^e trimestre 2014

ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2014

Table des matières

Territoire et environnement	3
Climat	3
Aires protégées	4
Démographie	5
Conditions de vie et bien-être	8
Mesure du faible revenu	8
Revenu médian des familles	9
Marché du travail	11
Région administrative	11
MRC	12
Comptes économiques	14
Produit intérieur brut	14
Revenu disponible par habitant	16
Investissements et permis de bâtir	20
Investissements	20
Permis de bâtir	21
Mines	23
Mode de transport utilisé pour se rendre au travail	25
Santé	28
Éducation	29
Taux de diplomation aux études collégiales	29
Formation universitaire : nombre de diplômés au baccalauréat	30
Culture et communications	32
Concepts et définitions	34

Signes conventionnels

.. Donnée non disponible	g Gramme
... N'ayant pas lieu de figurer	kg Kilogramme
— Néant ou zéro	t Tonne métrique
— Données infime	hl Hectolitre
p Donnée provisoire	n Nombre
r Donnée révisée	\$ En dollars
e Donnée estimée	k En milliers
F Donnée peu fiable	M En millions
x Donnée confidentielle	G En milliards

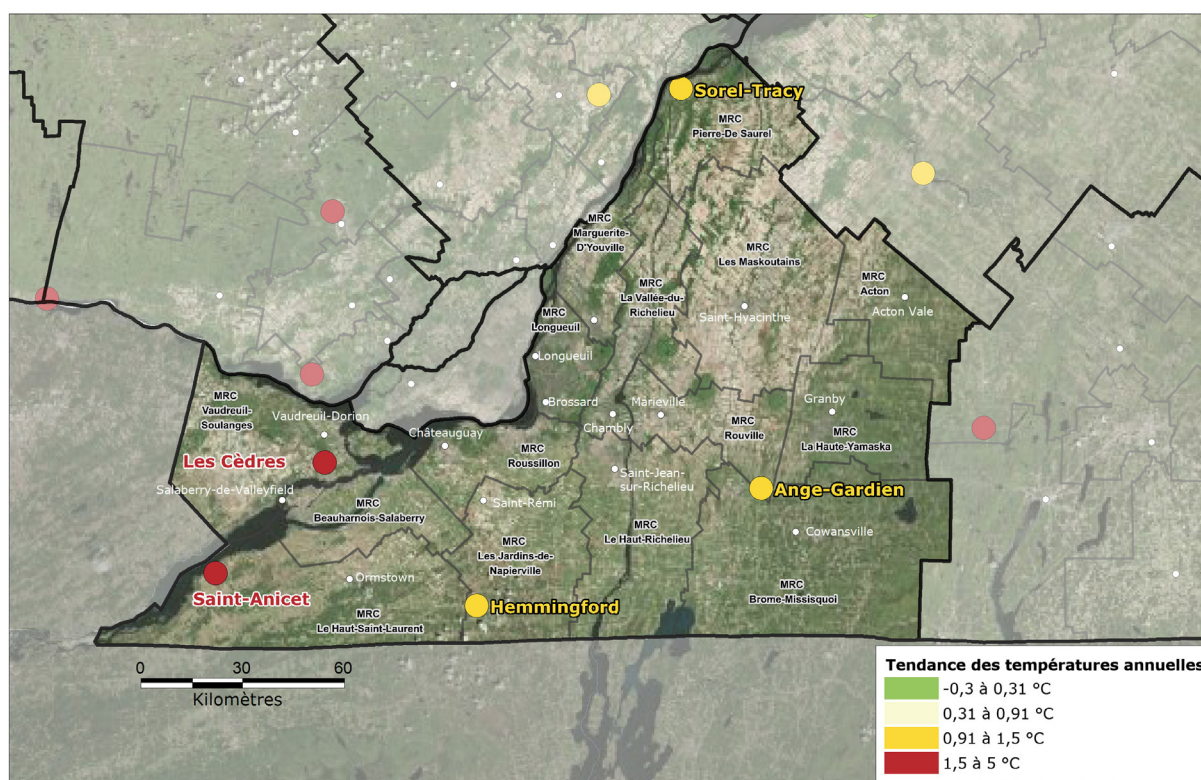
1. Territoire et environnement

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

La région de la Montérégie couvre une superficie en terre ferme de 11 111 km². Elle est composée de quinze municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : Brome-Missisquoi, La Haute-Yamaska, Acton, Pierre-De Saurel, Les Maskoutains, Rouville, Le Haut-Richelieu, La Vallée-du-Richelieu, Longueuil, Marguerite-D'Youville, Roussillon, Les Jardins-de-Napierville, Le Haut-Saint-Laurent, Beauharnois-Salaberry et Vaudreuil-Soulanges, et regroupe 179 municipalités.

1.1 Climat

La climatologie d'une région se définit d'abord par sa température. Au Québec, plusieurs stations de mesure réparties principalement sous le 52^e parallèle, en milieu rural, recueillent depuis plus de 50 ans des données sur les températures quotidiennes minimales et maximales. La tendance des températures moyennes annuelles peut ainsi en être déduite. Les résultats pour l'ensemble de la province montrent que le réchauffement du climat est une réalité dans la partie méridionale du Québec. De 1961 à 2010, la température moyenne a augmenté de 1,3 °C. Cependant, les variations des températures ne se produisent pas uniformément sur l'ensemble du territoire. La hausse des températures moyennes est d'un peu plus de 1,5 °C dans l'ouest et le sud, alors qu'elle se situe entre 0,9 °C et 1,5 °C pour les stations localisées plus à l'est de la province. Dans la région de la Montérégie, les stations des municipalités de Hemmingford, Sorel-Tracy, Ange-Gardien, Les Cèdres et Saint-Anicet affichent respectivement une variation de température de + 1,1 °C, + 1,3 °C, + 1,3 °C, + 1,6 °C et + 1,7 °C pour la période observée.



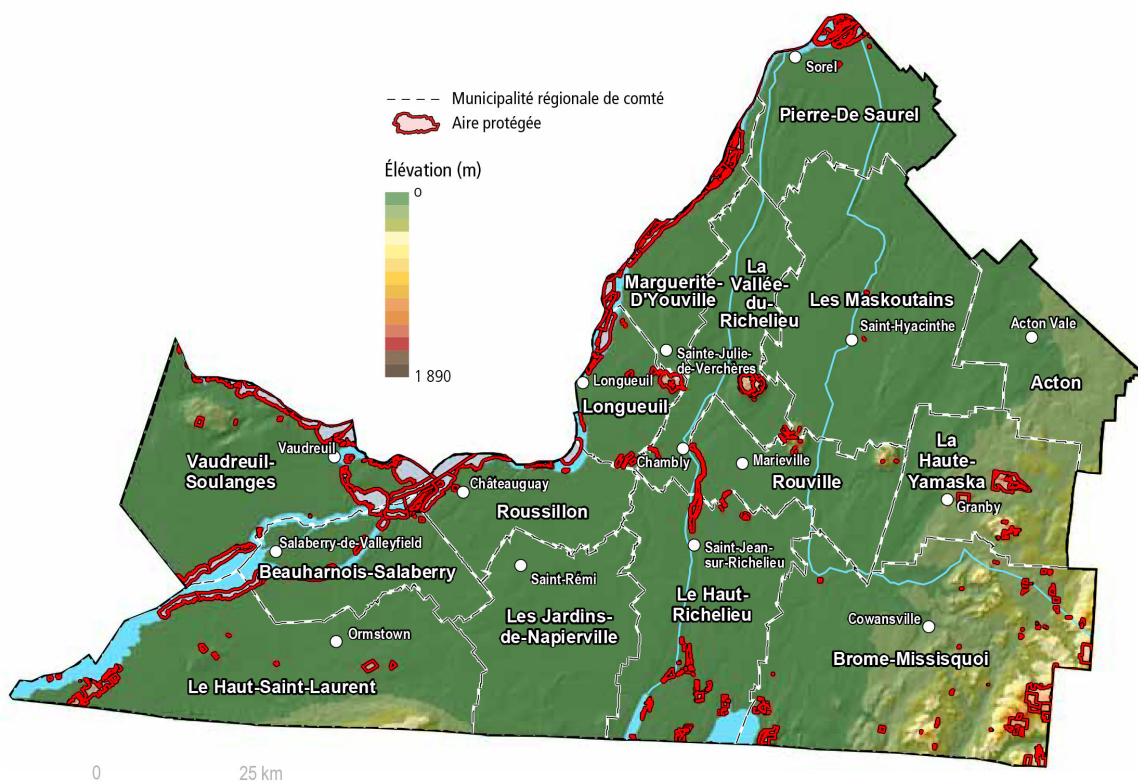
Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, image fournie par la NASA, © 2013 Microsoft Corporation.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

1.2 Aires protégées

Au 31 mars 2014, le réseau des aires protégées au Québec compte 3 908 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 151 971 km², ce qui représente 9,11 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de la Montérégie se trouvent, en totalité ou en partie, 201 aires protégées. Elles couvrent 438 km², soit 3,7 % de la superficie de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées de la Montérégie est constituée de 65 habitats fauniques couvrant 270 km², dont 45 sites en aires de concentration d'oiseaux aquatiques (265 km²).



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2014.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de la Montérégie comptait 1 499 100 habitants au 1^{er} juillet 2013, soit 18,4 % de la population du Québec. Elle arrive au 2^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, après Montréal (24,0 %) et loin devant la Capitale-Nationale (8,9 %). À l'instar des autres régions adjacentes à Montréal, la Montérégie a vu son poids démographique s'accroître au cours des dernières années. En 2001, son poids était de 17,8 %.

En 2013, environ 28 % de la population montréalaise, soit 412 500 personnes, résident dans la MRC de Longueuil, qui recouvre la municipalité du même nom. Suivent les MRC de Roussillon, de Vaudreuil-Soulanges, de La Vallée-du-Richelieu et du Haut-Richelieu, qui comptent toutes plus de 110 000 habitants et dont le poids démographique varie entre 8 % et 12 %. À l'opposé, les MRC les moins peuplées sont Acton, Le Haut-Saint-Laurent, Les Jardins-de-Napierville et Rouville, qui comptent pour 1 % ou 2 % de la population régionale et dont l'effectif varie entre 15 000 et 37 000 personnes.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2001-2013

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	2001 ^r	2006 ^r	2011 ^r	2013 ^p	2001-2006 ^r	2006-2011 ^r	2011-2013 ^p	2001 ^r	2013 ^p
	n				pour 1 000			%	
Brome-Missisquoi	52 741	53 099	55 985	56 934	1,4	10,6	8,4	4,0	3,8
La Haute-Yamaska	75 064	80 180	85 839	87 411	13,2	13,6	9,1	5,7	5,8
Acton	15 457	15 414	15 486	15 538	-0,6	0,9	1,7	1,2	1,0
Pierre-De Saurel	50 982	50 165	51 244	51 077	-3,2	4,3	-1,6	3,9	3,4
Les Maskoutains	80 487	81 403	85 012	86 003	2,3	8,7	5,8	6,1	5,7
Rouville	30 555	31 743	36 079	36 582	7,6	25,6	6,9	2,3	2,4
Le Haut-Richelieu	102 786	109 942	115 375	116 603	13,5	9,6	5,3	7,8	7,8
La Vallée-du-Richelieu	98 100	107 981	117 877	121 043	19,2	17,5	13,3	7,5	8,1
Longueuil	379 401	388 756	403 342	412 467	4,9	7,4	11,2	28,9	27,5
Marguerite-D'Youville	65 368	70 676	75 124	76 455	15,6	12,2	8,8	5,0	5,1
Roussillon	149 413	161 170	173 856	178 430	15,1	15,1	13,0	11,4	11,9
Les Jardins-de-Napierville	23 279	24 421	26 496	26 964	9,6	16,3	8,8	1,8	1,8
Le Haut-Saint-Laurent	24 926	25 026	24 486	24 611	0,8	-4,4	2,5	1,9	1,6
Beauharnois-Salaberry	60 296	61 171	62 485	63 456	2,9	4,3	7,7	4,6	4,2
Vaudreuil-Soulanges	104 408	122 147	140 819	145 514	31,3	28,4	16,4	8,0	9,7
Montérégie	1 313 263	1 383 294	1 469 505	1 499 088	10,4	12,1	10,0	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 155 334	6,3	9,6	9,1	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2013.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2014), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Selon les données provisoires, la Montérégie a connu un taux d'accroissement annuel moyen de 10,0 pour mille (ou 1 %) entre 2011 et 2013. Cette croissance est comparable à celle enregistrée au début des années 2000, alors que la population s'est accrue en moyenne à un rythme annuel de 10,4 pour mille. La croissance s'est ensuite légèrement accélérée pour atteindre 12,1 pour mille en 2006-2011. Comme dans la plupart des régions du Québec, le rythme semble s'être ralenti au cours de période la plus récente. Néanmoins, la Montérégie continue de croître un peu plus rapidement que la moyenne québécoise (9,1 pour mille). En revanche, sa croissance demeure plus faible que celle des autres régions adjacentes à Montréal (Laval, Lanaudière et les Laurentides), où les taux d'accroissement annuels moyens ont varié entre 12 et 14 pour mille de 2011 à 2013.

Des 15 MRC que compte la Montérégie, 14 ont vu leur population augmenter entre 2011 et 2013 selon les données provisoires. Dans quatre d'entre elles, les taux d'accroissement ont été supérieurs à la moyenne québécoise. Vaudreuil-Soulanges arrive encore en tête dans la région avec une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 16,4 pour mille, parmi les plus élevées de toutes les MRC du Québec. La Vallée-du-Richelieu, Roussillon et Longueuil font également bonne figure, avec une croissance annuelle moyenne supérieure à 10 pour mille (ou plus de 1 %). Huit autres MRC affichent une croissance plus modérée, entre 5 et 9 pour mille. Soulignons que parmi ce groupe, la MRC de Rouville avait enregistré, au cours de la période 2006-2011, la deuxième croissance la plus rapide de la région, de l'ordre de 25,6 pour mille. Enfin, les populations du Haut-Saint-Laurent (2,5 pour mille) et d'Acton (1,7 pour mille) se sont accrues modestement, tandis que celle de Pierre-De Saurel (– 1,6 pour mille) a légèrement diminué. Le Haut-Saint-Laurent était la seule MRC à voir sa population se réduire entre 2006 et 2011, alors que Pierre-De Saurel renoue avec les pertes après avoir enregistré une croissance de 4,3 pour mille en 2006-2011.

Révision des estimations de population

Les estimations démographiques utilisées sont tirées de la série révisée par Statistique Canada en février 2014 et adaptées au découpage géographique des MRC par l'Institut de la statistique du Québec. Cette révision apporte des modifications à la population totale du Québec, des régions administratives et des MRC à partir de l'année 2001.

La comparaison des nouvelles estimations avec celles disponibles précédemment montre des changements parfois importants, notamment après 2006. Pour des précisions méthodologiques sur les conséquences de cette révision à l'échelle des régions administratives, se référer à l'encadré de la section Démographie dans le [Panorama des régions du Québec](#).

Prudence dans l'interprétation des données provisoires

Les estimations de population de la période 2011-2013 ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (ajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Ces estimations de population ne sont pas définitives et feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population.

Structure par âge

La structure par âge de la Montérégie présente des écarts mineurs avec la moyenne québécoise. En 2013, l'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – y est de 41,7 ans, comparativement à 41,6 ans pour l'ensemble du Québec. La part des jeunes de moins de 20 ans (22,4 %) y est légèrement plus élevée qu'à l'échelle québécoise (21,1 %), tandis que les 65 ans et plus (16,0 %) et les 20-64 ans (61,6 %), que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, sont au contraire un peu moins nombreux, toutes proportions gardées, qu'au Québec (16,6 % et 62,3 %).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2013^p

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
Brome-Missisquoi	56 934	11 544	33 872	11 518	100,0	20,3	59,5	20,2	47,0
La Haute-Yamaska	87 411	18 770	53 349	15 292	100,0	21,5	61,0	17,5	43,4
Acton	15 538	3 459	9 277	2 802	100,0	22,3	59,7	18,0	44,0
Pierre-De Saurel	51 077	8 643	30 892	11 542	100,0	16,9	60,5	22,6	49,5
Les Maskoutains	86 003	18 288	52 437	15 278	100,0	21,3	61,0	17,8	42,7
Rouville	36 582	8 287	22 875	5 420	100,0	22,7	62,5	14,8	39,7
Le Haut-Richelieu	116 603	25 608	72 385	18 610	100,0	22,0	62,1	16,0	41,8
La Vallée-du-Richelieu	121 043	30 086	74 347	16 610	100,0	24,9	61,4	13,7	39,7
Longueuil	412 467	85 652	255 203	71 612	100,0	20,8	61,9	17,4	42,5
Marguerite-D'Youville	76 455	19 525	47 903	9 027	100,0	25,5	62,7	11,8	39,0
Roussillon	178 430	45 614	110 368	22 448	100,0	25,6	61,9	12,6	38,9
Les Jardins-de-Napierville	26 964	6 181	16 664	4 119	100,0	22,9	61,8	15,3	40,7
Le Haut-Saint-Laurent	24 611	5 388	14 582	4 641	100,0	21,9	59,2	18,9	45,2
Beauharnois-Salaberry	63 456	11 989	38 405	13 062	100,0	18,9	60,5	20,6	46,2
Vaudreuil-Soulanges	145 514	36 907	90 378	18 229	100,0	25,4	62,1	12,5	39,6
Montréal	1 499 088	335 941	922 937	240 210	100,0	22,4	61,6	16,0	41,7
Ensemble du Québec	8 155 334	1 720 232	5 079 841	1 355 261	100,0	21,1	62,3	16,6	41,6

Note : Population au 1^{er} juillet.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2014), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'échelle des MRC, la structure par âge est très contrastée. Avec une proportion de personnes âgées de 65 ans et plus inférieure à 13 % en 2013, Marguerite-D'Youville, Roussillon et Vaudreuil-Soulanges apparaissent plus jeunes que les autres MRC de la région. Elles se démarquent également avec une proportion de jeunes de moins de 20 ans plus importante, entre 25 % et 26 %. L'âge médian de ces MRC est légèrement inférieur à 40 ans, comme dans Rouville (39,7 ans) et La Vallée-du-Richelieu (39,7 ans), alors qu'il est à peine plus élevé dans Les Jardins-de-Napierville (40,7 ans). À l'opposé, la MRC de Pierre-De Saurel est la plus âgée, avec un âge médian de 49,5 ans, suivie dans l'ordre par Brome-Missisquoi, Beauharnois-Salaberry et Le Haut-Saint-Laurent, dont l'âge médian dépasse 45 ans. Les MRC de Pierre-De Saurel et de Beauharnois-Salaberry comptent d'ailleurs plus de personnes âgées que de jeunes au sein de leur population. Dans les autres MRC, l'âge médian varie entre 42 et 44 ans.

3. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu ajusté après impôt est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2011, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de la Montérégie (7,2 %) que dans l'ensemble du Québec (8,8 %). De 2007 à 2011, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 0,8 point), tandis qu'il diminue de 1,2 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2010 seulement, le taux est en diminution de 0,3 point, comparativement à une diminution de 0,5 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans Les Jardins-de-Napierville que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (21,3 %). À l'inverse, Marguerite-D'Youville affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (3,0 %). Au cours de la période 2007-2011, le taux de faible revenu des familles est en augmentation dans les territoires supralocaux suivants : Les Jardins-de-Napierville (+ 0,8 point), Rouville (+ 0,3 point). À l'inverse, ce taux est en diminution dans les territoires supralocaux suivants : Le Haut-Saint-Laurent (– 2,3 points), Pierre-De Saurel (– 1,5 point), Acton (– 1,2 point), Le Haut-Richelieu (– 1,2 point), Brome-Missisquoi (– 1,1 point), La Vallée-du-Richelieu (– 0,9 point), Marguerite-D'Youville (– 0,9 point), Longueuil (– 0,9 point), Vaudreuil-Soulanges (– 0,8 point), Beauharnois-Salaberry (– 0,8 point), Les Maskoutains (– 0,8 point), La Haute-Yamaska (– 0,7 point) et Roussillon (– 0,3 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011	Écart 2011-2007 point de pourcentage
	%					
Brome-Missisquoi	9,3	9,2	9,9	8,5	8,2	– 1,1
La Haute-Yamaska	7,7	7,9	7,9	7,3	7,0	– 0,7
Acton	9,0	8,7	9,4	8,0	7,9	– 1,2
Pierre-De Saurel	9,1	8,9	8,7	8,2	7,6	– 1,5
Les Maskoutains	8,5	8,1	8,5	8,1	7,7	– 0,8
Rouville	7,5	7,0	8,3	7,0	7,8	0,3
Le Haut-Richelieu	7,6	7,2	7,3	6,6	6,4	– 1,2
La Vallée-du-Richelieu	4,4	4,3	4,4	3,7	3,5	– 0,9
Longueuil	8,9	8,8	8,9	8,5	8,0	– 0,9
Marguerite-D'Youville	3,9	3,7	3,9	3,3	3,0	– 0,9
Roussillon	7,1	7,0	7,3	6,9	6,8	– 0,3
Les Jardins-de-Napierville	20,5	17,9	22,7	21,8	21,3	0,8
Le Haut-Saint-Laurent	20,0	19,2	18,9	18,3	17,7	– 2,3
Beauharnois-Salaberry	9,2	9,1	8,9	8,5	8,4	– 0,8
Vaudreuil-Soulanges	5,4	5,3	5,5	5,0	4,6	– 0,8
Montérégie	8,0	7,8	8,0	7,5	7,2	– 0,8
Ensemble du Québec	9,9	9,7	9,8	9,3	8,8	– 1,2

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2011, ce taux est 4,7 fois plus élevé pour les familles monoparentales (22,6 %) que pour les couples (4,8 %). Entre 2007 et 2011, le taux diminue de 2,2 points pour les familles monoparentales, comparativement à une diminution de 0,5 point pour les couples. C'est Le Haut-Saint-Laurent qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2011 (49,6 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Marguerite-D'Youville (13,2 %).

Toujours en 2011, on dénombre dans la région 30 260 familles à faible revenu, dont 12 750 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 35 020 en 2007 à 31 960 en 2011, soit une diminution de 8,7 %. Cette diminution est plus élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (– 1,4 %).

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Montérégie, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011	Écart 2011-2007 point de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	8,0	7,8	8,0	7,5	7,2	– 0,8
Famille comptant un couple	5,3	5,1	5,4	4,9	4,8	– 0,5
Sans enfants	5,9	5,5	6,0	5,4	5,2	– 0,6
Avec 1 enfant	4,7	4,7	4,9	4,5	4,3	– 0,4
Avec 2 enfants	3,9	3,9	4,0	3,6	3,5	– 0,4
Avec 3 enfants et plus	6,9	7,0	7,1	6,6	6,4	– 0,5
Famille monoparentale	24,8	24,4	24,7	23,7	22,6	– 2,2
Avec 1 enfant	21,9	21,8	21,7	21,0	20,3	– 1,6
Avec 2 enfants	25,7	25,3	25,7	24,3	23,1	– 2,7
Avec 3 enfants et plus	41,3	40,4	42,4	40,7	37,2	– 4,1

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2010 à 2011, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, augmente de 0,2 % dans la région de la Montérégie. Cette augmentation est moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,4 %). On constate que les territoires supralocaux suivants profitent d'une croissance réelle : Pierre-De Saurel (+ 1,6 %), Les Maskoutains (+ 1,6 %), Le Haut-Saint-Laurent (+ 0,7 %), Rouville (+ 0,6 %), La Vallée-du-Richelieu (+ 0,5 %), Roussillon (+ 0,5 %), Le Haut-Richelieu (+ 0,5 %), Acton (+ 0,4 %), La Haute-Yamaska (+ 0,4 %) et Brome-Missisquoi (+ 0,2 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans les territoires supralocaux suivants : Les Jardins-de-Napierville (– 0,7 %), Longueuil (– 0,3 %), Vaudreuil-Soulanges (– 0,2 %) et Beauharnois-Salaberry (– 0,2 %). Le revenu médian est cependant stationnaire dans le territoire supralocal suivant : Marguerite-D'Youville. Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2011, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 73 450 \$, comparativement à 68 170 \$ au Québec. En 2011, le revenu médian avant impôt est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les territoires supralocaux suivants : Rouville (68 660 \$), Le Haut-Richelieu (69 860 \$), La Vallée-du-Richelieu (88 370 \$), Longueuil (74 950 \$), Marguerite-D'Youville (89 610 \$), Roussillon (79 020 \$), Vaudreuil-Soulanges (81 820 \$).

Tableau 3.2.1

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC de la Montréal et ensemble du Québec, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	\$ constants de 2011		%
Brome-Missisquoi	63 344	63 490	0,2
La Haute-Yamaska	63 973	64 220	0,4
Acton	56 182	56 430	0,4
Pierre-De Saurel	63 468	64 480	1,6
Les Maskoutains	64 818	65 870	1,6
Rouville	68 270	68 660	0,6
Le Haut-Richelieu	69 527	69 860	0,5
La Vallée-du-Richelieu	87 962	88 370	0,5
Longueuil	75 164	74 950	-0,3
Marguerite-D'Youville	89 642	89 610	0,0
Roussillon	78 657	79 020	0,5
Les Jardins-de-Napierville	56 976	56 580	-0,7
Le Haut-Saint-Laurent	50 978	51 350	0,7
Beauharnois-Salaberry	63 272	63 130	-0,2
Vaudreuil-Soulanges	81 975	81 820	-0,2
Montréal	73 309	73 450	0,2
Ensemble du Québec	67 868	68 170	0,4

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2011, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (39 390 \$) moins élevé que celui des familles comptant un couple (67 220 \$). Enfin, de 2010 à 2011, le revenu médian des familles monoparentales s'est détérioré de 0,6 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est détérioré de 0,3 %.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Montréal, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	\$ constants de 2011		%
Famille comptant un couple	67 445	67 220	-0,3
Sans enfants	54 812	54 600	-0,4
Avec 1 enfant	74 927	75 100	0,2
Avec 2 enfants	85 355	85 720	0,4
Avec 3 enfants et plus	83 573	83 380	-0,2
Famille monoparentale	39 612	39 390	-0,6
Avec 1 enfant	38 437	38 330	-0,3
Avec 2 enfants	42 281	41 710	-1,4
Avec 3 enfants et plus	39 591	39 320	-0,7

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Région administrative

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

En 2013, la Montérégie est l'une des quatre régions qui ont créé au moins 8 000 emplois. Passant de 754 600 à 762 800, l'emploi de la région atteint un nouveau sommet. Il s'agit de la seconde région en importance en termes de volume d'emploi. Le taux d'emploi varie peu (+ 0,1 point) en raison de la croissance de la population en âge de travailler (+ 0,9 %) similaire à celle de l'emploi. À 62,8 %, le taux d'emploi de la région est supérieur à celui de l'ensemble du Québec (60,3 %).

Uniquement les personnes de 30 ans et plus (+ 8 700) et les travailleurs du secteur des services (+ 10 900) profitent de la progression de l'emploi. Par ailleurs, le gain d'emploi se partage entre les femmes (+ 4 700) et les hommes (+ 3 400).

Presque la totalité des emplois qui se sont ajoutés à l'économie montréalaise est à temps plein (+ 7 700). La part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total (17,9 %) varie peu et demeure légèrement inférieure à celle de l'ensemble du Québec (19,2 %).

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Montérégie, 2009-2013

	Unité	2009	2010	2011	2012	2013
Population active	k	781,1	792,0	784,5	806,8	814,3
Emploi	k	721,6	730,7	729,5	754,6	762,8
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	593,3	597,4	585,8	618,4	626,1
Emploi à temps partiel	k	128,3	133,4	143,6	136,2	136,7
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	181,6	182,1	179,0	178,5	178,0
30 ans et plus	k	540,0	548,6	550,5	576,1	584,8
Sexe						
Hommes	k	380,3	384,6	380,0	391,1	394,5
Femmes	k	341,3	346,2	349,5	363,5	368,2
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	201,0	195,3	177,1	186,4	183,6
Secteur des services	k	520,6	535,5	552,4	568,2	579,1
Chômeurs	k	59,5	61,2	55,0	52,2	51,6
Taux d'activité	%	67,5	67,5	66,0	67,0	67,0
Taux de chômage	%	7,6	7,7	7,0	6,5	6,3
Taux d'emploi	%	62,4	62,3	61,3	62,7	62,8
Part de l'emploi à temps partiel	%	17,8	18,3	19,7	18,0	17,9

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2013, le taux de chômage change peu (– 0,2 point à 6,3 %) en raison d'une croissance de la population active (+ 0,9 %) comparable à celle de l'emploi. Ce taux est inférieur de plus de 1,0 point à celui de l'ensemble du Québec (7,6 %).

De son côté, le taux d'activité se maintient à 67,0 %; en effet, la croissance de la population active est identique à celle en âge de travailler. Ce taux est légèrement supérieur à celui de l'ensemble du Québec (65,2 %).

Au cours de la période 2009-2013, 41 200 emplois, dont 32 800 à temps plein, s'ajoutent au marché du travail de la Montérégie. De son côté, le taux de chômage diminue de 1,3 point. Le poids de la région dans l'emploi total (18,9 %) reste relativement stable entre 2009 et 2013.

4.2 MRC

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 629 206 dans la Montérégie en 2012, en hausse de 0,8 % par rapport à l'année précédente. Il faut dire que la situation du marché du travail évolue de façon contrastée à l'intérieur de la région. Des 15 MRC que compte la Montérégie, 12 ont vu leur nombre de travailleurs évoluer positivement en 2012. Les MRC des Jardins-de-Napierville (+ 4,0 %), de La Vallée-du-Richelieu (+ 1,3 %), de Roussillon (+ 1,3 %), de Vaudreuil-Soulanges (+ 1,3 %), de Brome-Missisquoi (+ 1,0 %) et de Beauharnois-Salaberry (+ 1,0 %) sont, toutefois, les seules à afficher une croissance supérieure à la moyenne québécoise (+ 0,9 %). Il s'agit pour Les Jardins-de-Napierville d'une troisième hausse annuelle consécutive parmi les plus élevées au Québec, croissance plus marquée chez les hommes que les femmes. Notons aussi que la MRC des Jardins-de-Napierville est la seule au Québec où le nombre de femmes est, en proportion, le plus faible (39,8 %). À l'inverse, on note que trois MRC subissent une baisse du nombre de travailleurs, à savoir Pierre-De Saurel (– 0,7 %), Le Haut-Saint-Laurent (– 0,3 %) et La Haute-Yamaska (– 0,1 %).

En ce qui a trait au taux de travailleurs, il croît dans toutes les MRC de la région, à l'exception de La Haute-Yamaska où il recule légèrement de 0,1 point de pourcentage en regard de 2011. Outre cette dernière MRC, trois autres territoires supralocaux dans la région affichent une croissance du taux de travailleurs inférieur à celui observé au Québec (+ 0,4 point), soit Les Maskoutains (+ 0,1 point), Acton (+ 0,2 point) et Longueuil (+ 0,2 point). À l'inverse, la MRC des Jardins-de-Napierville se démarque avec la plus forte hausse de la région (+1,0 point). Pour une onzième année consécutive, la MRC de Marguerite-D'Youville (83,6 %) présente le taux de travailleurs le plus élevé de la région, immédiatement suivie à ce chapitre par La Vallée-du-Richelieu (83,1 %). Par ailleurs, on peut noter que les territoires supralocaux qui présentent les plus hauts taux de travailleurs se concentrent essentiellement autour du noyau urbain de Montréal. En 2011, seules les MRC du Haut-Saint-Laurent (68,5%), de Pierre-De Saurel (68,9 %) de Beauharnois-Salaberry (72,4 %), d'Acton (73,4 %) et de Brome-Missisquoi (74,4 %) présentent un taux de travailleurs inférieur à celui de la province (76,1 %).

Tableau 4.2.1

Nombre et taux de travailleurs de 25 à 64 ans, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2011-2012

	Nombre			Taux		
	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011	2011 ^r	2012 ^p	Écart 2012-2011
	n		%	%		Point de %
Brome-Missisquoi	22 171	22 391	1,0	73,9	74,4	0,5
La Haute-Yamaska	35 528	35 494	– 0,1	76,3	76,2	– 0,1
Acton	6 130	6 174	0,7	73,2	73,4	0,2
Pierre-De Saurel	19 107	18 982	– 0,7	68,3	68,9	0,6
Les Maskoutains	35 684	35 736	0,1	77,7	77,8	0,1
Rouville	16 137	16 289	0,9	80,0	80,4	0,4
Le Haut-Richelieu	48 227	48 397	0,4	77,0	77,5	0,5
La Vallée-du-Richelieu	54 484	55 208	1,3	82,7	83,1	0,4
Longueuil	169 386	170 381	0,6	77,5	77,7	0,2
Marguerite-D'Youville	34 856	35 157	0,9	83,2	83,6	0,4
Roussillon	73 889	74 841	1,3	81,6	82,0	0,4
Les Jardins-de-Napierville	12 714	13 223	4,0	80,6	81,6	1,0
Le Haut-Saint-Laurent	7 780	7 754	– 0,3	67,9	68,5	0,6
Beauharnois-Salaberry	23 856	24 106	1,0	71,9	72,4	0,5
Vaudreuil-Soulanges	64 233	65 073	1,3	81,3	81,7	0,4
Montérégie	624 182	629 206	0,8	78,2	78,6	0,4
Ensemble du Québec	3 285 087	3 314 476	0,9	75,7	76,1	0,4

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Revenu Québec.

En 2012, le taux de travailleurs des hommes demeure supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC de la Montérégie. C'est dans la MRC des Jardins-de-Napierville où l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de 9,8 points de pourcentage en faveur de ces derniers. À l'opposé, l'écart le plus faible est noté dans La Vallée-du-Richelieu (4,0 points). Soulignons que depuis 2008, les disparités entre les deux sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région, à l'exception des MRC des Jardins-de-Napierville et de Rouville où l'écart s'est légèrement creusé.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

En 2012, le produit intérieur brut aux prix de base (PIB) de la Montérégie s'élève à 50,4 G\$. La place qu'occupe la Montérégie dans le PIB québécois est de l'ordre de 15,1 %, ce qui en fait la deuxième région en importance après Montréal.

La région administrative affiche une hausse de 2,8 % relativement à 2011, soit un léger ralentissement par rapport aux augmentations des années précédentes : 5,5 % en 2010 et 3,8 % en 2011. Entre les années 2007 et 2012, la région connaît une croissance annuelle moyenne de 2,8 %.

Produit intérieur brut par industrie

La région est davantage orientée vers le secteur des services (68,0 %), bien que la part des industries productrices de biens dans le PIB soit plus importante que dans l'ensemble du Québec. En effet, 32,0 % du PIB de la Montérégie découle de ces industries, tandis que cette part est de l'ordre de 27,8 % au Québec. Cette différence s'explique notamment par la présence importante de l'industrie de la fabrication dans l'économie régionale (17,9 %). En 2012, la production du secteur des biens totalise 16,1 G\$ et celle du secteur des services, 34,3 G\$. Cela représente des augmentations respectives de 0,8 % et de 3,8 % relativement à 2011.

Les changements dans le secteur des biens découlent de ses différentes bases économiques : augmentation dans l'industrie de la construction (+ 5,8 %) et dans celle de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse (+ 2,5 %), puis recul de 1,1 % dans l'industrie de la fabrication. En particulier, certaines industries de la fabrication affichent des baisses remarquables; c'est le cas de la fabrication de produits informatiques et électroniques (– 8,8 %), de la première transformation des métaux (– 2,6 %), de la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (– 2,0 %) et de la fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques (– 1,2 %). À l'inverse, la fabrication d'aliments et celle de produits chimiques augmentent respectivement de 0,5 % et de 0,3 %. En 2011, la première enregistrait un changement positif de 9,6 % et la seconde, une diminution de 9,4 %.

Toutes les industries du secteur des services voient leur production croître en 2012. L'industrie de l'hébergement et des services de restauration, les services d'enseignement, les services professionnels, scientifiques et techniques et les soins de santé et l'assistance sociale augmentent respectivement de 6,1 %, de 5,6 %, de 5,3 % et de 5,1 %, soit des taux plus élevés que ceux qu'on observe pour l'année précédente. Il s'agit par ailleurs des augmentations les plus élevées dans le secteur en Montérégie. Le commerce de gros (+ 3,1 %) et le transport et l'entreposage (+ 2,7 %) présentent toutefois la situation contraire. Ces industries connaissent un ralentissement de l'augmentation de leur production par rapport à 2011 : respectivement 10,0 % et 6,6 %. Par ailleurs, le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers ainsi que les autres services sauf les administrations publiques, deux industries clés de la Montérégie, connaissent une hausse de 3,9 % et de 4,9 %.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Montérégie, 2011-2012

	2011 ^{er}	2012 ^e	Part de l'industrie en 2012	Variation annuelle moyenne 2012/2007	Variation 2012/2011
	k\$		%		
Ensemble des industries	49 011 851	50 406 074	100,0	2,8	2,8
Secteur de production de biens	15 983 336	16 115 807	32,0	0,7	0,8
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	1 272 265	1 303 630	2,6	4,3	2,5
Cultures agricoles et élevage	1 128 153	1 154 210	2,3	3,8	2,3
Foresterie et exploitation forestière	31 564	31 608	0,1	7,0	0,1
Pêche, chasse et piégeage	x	2 688	0,0	26,0	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	x	115 123	0,2	9,9	...
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	142 923	120 548	0,2	6,0	- 15,7
Services publics	1 632 478	1 637 683	3,2	0,5	0,3
Construction	3 824 971	4 047 213	8,0	4,6	5,8
Fabrication	9 110 700	9 006 733	17,9	- 1,2	- 1,1
Fabrication d'aliments	1 631 000	1 638 695	3,3	5,6	0,5
Fabrication de boissons et de produits du tabac	154 144	159 195	0,3	...	3,3
Usines de textiles et de produits textiles	126 348	123 578	...	- 9,5	- 2,2
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	66 827	61 878	0,1	...	- 7,4
Fabrication de produits en bois	190 842	209 840	0,4	- 4,0	10,0
Fabrication du papier	216 332	206 448	0,4	- 1,0	- 4,6
Impression et activités connexes de soutien	239 144	238 634	0,5	- 3,7	- 0,2
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	22 352	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	826 647	829 236	1,6	0,7	0,3
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	546 405	535 279	1,1	- 0,1	- 2,0
Fabrication de produits minéraux non métalliques	317 677	307 280	0,6	- 1,0	- 3,3
Première transformation des métaux	1 144 429	1 114 857	2,2	- 7,3	- 2,6
Fabrication de produits métalliques	623 799	617 749	1,2	- 2,8	- 1,0
Fabrication de machines	463 027	468 846	0,9	- 1,6	1,3
Fabrication de produits informatiques et électroniques	397 311	362 423	0,7	3,5	- 8,8
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	253 687	250 598	0,5	- 3,2	- 1,2
Fabrication de matériel de transport	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	223 816	222 595	0,4	- 3,0	- 0,5
Activités diverses de fabrication	215 424	206 121	0,4	- 0,1	- 4,3
Secteur des services	33 028 515	34 290 266	68,0	3,9	3,8
Commerce de gros	3 215 246	3 313 748	6,6	3,0	3,1
Commerce de détail	3 285 081	3 347 292	6,6	3,1	1,9
Transport et entreposage	1 775 871	1 823 110	3,6	1,6	2,7
Industrie de l'information et industrie culturelle	760 807	792 558	1,6	5,3	4,2
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	9 087 706	9 441 984	18,7	4,1	3,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	2 132 145	2 244 331	4,5	6,7	5,3
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	1 353 672	1 359 420	2,7	5,5	0,4
Services d'enseignement	2 660 590	2 810 250	5,6	3,1	5,6
Soins de santé et assistance sociale	3 676 399	3 862 622	7,7	4,0	5,1
Arts, spectacles et loisirs	398 601	403 629	0,8	1,0	1,3
Hébergement et services de restauration	967 499	1 026 999	2,0	3,5	6,1
Autres services, sauf les administrations publiques	1 228 032	1 288 615	2,6	4,4	4,9
Administrations publiques	2 486 867	2 575 708	5,1	5,2	3,6

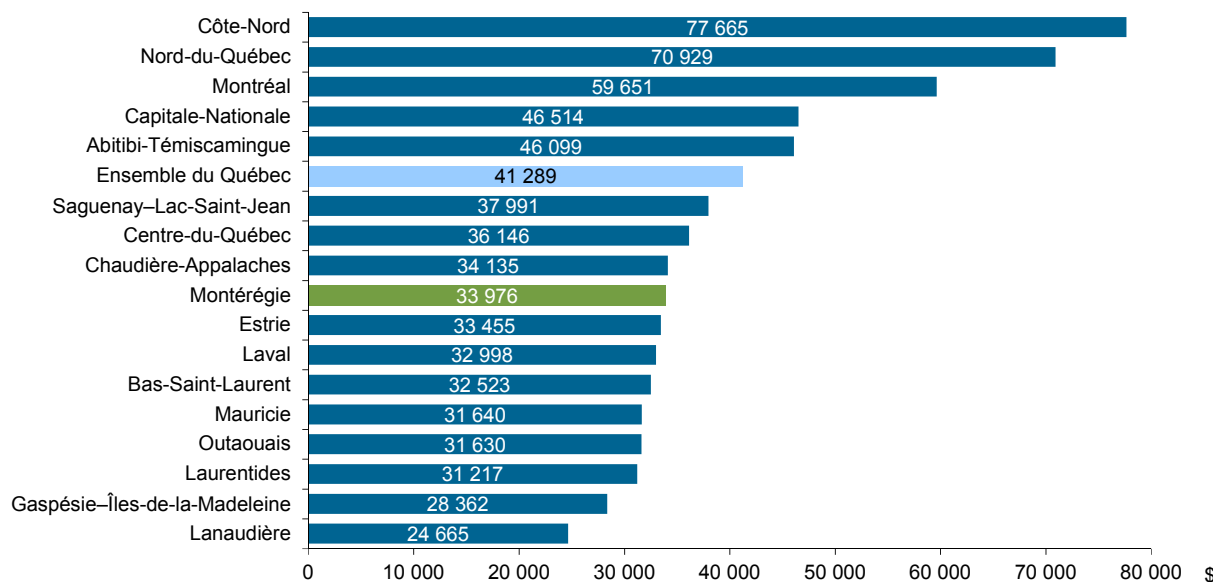
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. La Montréal enregistre un PIB par habitant de 33 976 \$ en 2012, soit une augmentation de 1,9 % relativement à l'année précédente. En ce qui concerne cet indicateur, la Montréal figure au neuvième rang parmi les régions administratives du Québec. À titre indicatif, le PIB par habitant se chiffre à 41 289 \$ dans l'ensemble du Québec, ce qui constitue une hausse annuelle de 2,4 %.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2012



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 3,4 % en 2011, le revenu disponible par habitant de la Montréal croît avec moins de vigueur en 2012, soit de 1,7 %. Le ralentissement de la croissance est attribuable, en bonne partie, à une croissance plus lente de la rémunération des salariés et du revenu mixte net. Au Québec, le taux de croissance du revenu disponible en 2012 est plus rapide que celui de la région et se situe à 2,2 %. Il faut remonter en 2010, pour voir la région afficher un taux de croissance supérieur à la moyenne provinciale.

Avec un revenu disponible de 27 769 \$ par habitant, la Montréal se classe au troisième rang parmi régions administratives, tout juste devant la Capitale-Nationale (27 616 \$) mais derrière l'Abitibi-Témiscamingue (27 794 \$). Au Québec, le revenu disponible des ménages continue d'être inférieur à celui de la région et il atteint 26 347 \$ par habitant.

Décomposition du revenu disponible

La composition du revenu des ménages permet de mieux comprendre l'avance historique de la région en regard de la moyenne québécoise. Ainsi, dans les prochains paragraphes, la structure de revenu des ménages de la Montréal sera décortiquée et comparée avec celles des ménages de l'ensemble du Québec.

Tableau 5.2.1

Revenu disponible et ses principales composantes par habitant, Montérégie et ensemble du Québec, 2011-2012

Composantes du revenu	Montérégie			Ensemble du Québec		
	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011
	\$/hab.		%	\$/hab.		%
Rémunération des salariés	25 236	25 785	2,2	22 767	23 399	2,8
Revenu mixte net	3 559	3 704	4,1	3 484	3 614	3,7
Revenu net de la propriété	2 893	2 913	0,7	2 878	2 957	2,8
Égal:						
Revenu primaire	31 688	32 402	2,3	29 129	29 969	2,9
Plus :						
Transferts courants reçus	5 280	5 492	4,0	5 645	5 834	3,4
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	89	92	3,2	108	110	2,5
Des administrations publiques	5 155	5 364	4,0	5 477	5 663	3,4
Administration fédérale	2 256	2 320	2,8	2 449	2 507	2,4
Administration provinciale	1 519	1 592	4,8	1 682	1 744	3,7
Administrations autochtones	17	12	- 25,8	19	14	- 24,7
RRQ et RPC	1 363	1 439	5,6	1 326	1 398	5,4
Des non-résidents	36	36	- 0,7	60	61	1,1
Moins:						
Transferts courants payés	9 665	10 124	4,8	8 991	9 457	5,2
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	319	329	3,2	387	396	2,5
Aux administrations publiques	9 277	9 724	4,8	8 490	8 941	5,3
Impôts sur le revenu	6 131	6 435	5,0	5 541	5 853	5,6
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 606	2 744	5,3	2 384	2 518	5,6
Autres transferts courants aux administrations publiques	540	546	1,0	565	570	0,9
Aux non-résidents	69	71	3,0	114	120	4,8
Égal :						
Revenu disponible	27 303	27 769	1,7	25 783	26 347	2,2

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; Emploi et Développement social Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu primaire

Le revenu primaire, soit celui que tirent les ménages de leur contribution à l'activité économique (aussi appelé revenu de marché), atteint 32 402 \$ par habitant dans la Montérégie, soit un niveau supérieur à la moyenne provinciale (29 969 \$). Tant dans la région que dans l'ensemble du Québec, le revenu primaire représente plus des trois quarts du revenu total des ménages.

La rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire des ménages, demeure plus élevée dans la région (25 785 \$) que dans l'ensemble de la province (23 399 \$). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés sont nettement supérieurs à la moyenne provinciale.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire des ménages, est légèrement plus élevé en Montérégie (3 704 \$) que dans l'ensemble du Québec (3 614 \$). Le revenu mixte net englobe le revenu net des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles ainsi que le revenu des loyers.

En ce qui concerne le revenu net de la propriété, soit la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les ménages, il est par contre plus faible dans la région (2 913 \$) qu'à l'échelle québécoise (2 957 \$). Soulignons que parmi les régions administratives, seules celles de Montréal et de la Capitale-Nationale présentent un revenu net de la propriété par habitant supérieur à la moyenne québécoise.

Transferts courants reçus

À l'instar des autres régions, les ménages de la Montérégie reçoivent principalement des transferts courants en provenance des administrations publiques, tandis que les transferts reçus des non-résidents et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) représentent une source de revenus relativement négligeable. En 2012, les différents paliers de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables, plus de 5 300 \$ par habitant dans la région, comparativement à 5 663 \$ au Québec. Les transferts gouvernementaux sont moins importants en Montérégie en raison du fait que ses habitants ont moins recours aux prestations d'assurance-emploi, d'aide sociale et de la Sécurité de la vieillesse comparativement à ceux des autres régions.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu total les transferts que paient les ménages aux administrations publiques, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi la part du revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne.

En raison d'un revenu total plus élevé, les transferts payés aux gouvernements par les ménages de la Montérégie (9 724 \$), sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts, sont supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec (8 941 \$). D'ailleurs, la part du revenu consacrée aux transferts payés par les ménages aux différents paliers de gouvernement a augmenté au cours des trois dernières années dans la région pour s'établir à 25,7 % en 2012.

Il importe de mentionner que les dons de bienfaisance sont également déduits du revenu des ménages, étant donné qu'ils sont considérés, selon les normes du système de comptabilité nationale canadien, comme des transferts courants aux ISBLSM. En 2012, les résidents de la Montérégie ont donné en moyenne 329 \$ aux ISBLSM, ce qui est au-dessous de la moyenne québécoise (396 \$).

Évolution du revenu disponible des ménages dans les MRC

La croissance du revenu disponible par habitant survenue en 2012 en Montérégie se reflète dans l'ensemble des territoires supralocaux. Parmi les 15 MRC et TE qui composent la région, cinq enregistrent une croissance supérieure à celle observée au Québec (+ 2,2 %), à savoir Acton (+ 2,7 %), Marguerite-D'Youville (+ 2,7 %), Rouville (+ 2,4 %), Le Haut-Saint-Laurent (+ 2,4 %) et Le Haut-Richelieu (+ 2,3 %). C'est la MRC de Vaudreuil-Soulanges (+ 0,4 %) qui enregistre la hausse la plus modérée dans la région, sous l'effet d'une croissance plus lente de la rémunération des salariés et du revenu net de la propriété.

La région de la Montérégie continue d'être marquée par de grands écarts de revenu entre ses MRC. Les différences de revenu sont particulièrement importantes entre les territoires supralocaux situés à proximité de l'île de Montréal, comme La Vallée-du-Richelieu (32 239 \$) et Marguerite-D'Youville (31 378 \$), et les MRC les plus éloignées, telles que Le Haut-Saint-Laurent (20 614 \$) et Acton (22 989 \$). Le faible niveau de revenu dans ces deux dernières MRC est attribuable, en grande partie, à la rémunération des salariés et au taux de travailleurs qui sont moindres que dans le reste de la région.

D'ailleurs, les résidents d'Acton sont ceux qui reçoivent le plus en transferts courants des administrations publiques. Selon les données provisoires de 2012, ils ont reçu, en moyenne, plus de 7 000 \$ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Régime des rentes du Québec (RRQ) sont les principaux transferts reçus par les ménages dans ce territoire supralocal. En revanche, c'est dans la MRC de Marguerite-D'Youville (4 429 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible des ménages par habitant, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011	TCAM 2012/2008
	\$/hab					%	
Brome-Missisquoi	22 985	24 407	25 122	26 385	26 643	1,0	3,8
La Haute-Yamaska	23 766	23 302	23 752	24 321	24 526	0,8	0,8
Acton	20 461	20 638	21 657	22 379	22 989	2,7	3,0
Pierre-De Saurel	22 868	23 268	23 214	24 237	24 691	1,9	1,9
Les Maskoutains	23 524	23 747	24 262	25 322	25 698	1,5	2,2
Rouville	24 583	25 173	25 536	26 443	27 073	2,4	2,4
Le Haut-Richelieu	23 696	24 320	24 879	25 437	26 029	2,3	2,4
La Vallée-du-Richelieu	28 941	29 395	30 287	31 680	32 239	1,8	2,7
Longueuil	26 890	27 234	27 608	28 339	28 833	1,7	1,8
Marguerite-D'Youville	28 363	29 258	29 794	30 555	31 378	2,7	2,6
Roussillon	25 059	25 520	25 939	26 802	27 344	2,0	2,2
Les Jardins-de-Napierville	23 764	23 363	24 147	25 455	25 709	1,0	2,0
Le Haut-Saint-Laurent	18 023	19 083	19 356	20 126	20 614	2,4	3,4
Beauharnois-Salaberry	21 971	22 457	22 665	23 332	23 788	2,0	2,0
Vaudreuil-Soulanges	27 695	28 035	28 507	29 741	29 861	0,4	1,9
Montérégie	25 515	25 933	26 410	27 303	27 769	1,7	2,1
Ensemble du Québec	24 389	24 638	24 914	25 783	26 347	2,2	1,9

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; Emploi et Développement social Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2014, les investissements dans la région de la Montréal devraient atteindre 10,5 G\$, en hausse de 4,7 % par rapport à 2013, suivant une diminution de 5,8 % entre 2012 et 2013. La région représenterait ainsi 15,4 % du total québécois (68,5 G\$). À ce chapitre, la croissance de la région est plus rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 2,0 %), contrairement à 2013 (moyenne provinciale : – 2,8 %). La région arrive au huitième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie¹ et par secteur, Montréal, 2010-2014²

	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2014/2013	Part relative dans la région (2014)	Part relative dans le Québec (2014)
	k\$						%	
Production de biens	1 422 549	1 649 302	1 911 724	2 059 158	1 924 688	– 6,5	18,3	12,5
Production de services	4 381 227	3 774 529	3 949 175	3 624 279	3 649 689	0,7	34,6	12,5
Logement	5 084 212	4 833 660	4 833 271	4 387 843	4 966 359	13,2	47,1	20,8
Total	10 887 988	10 257 491	10 694 171	10 071 280	10 540 736	4,7	100,0	15,4
Secteur privé non résidentiel	3 184 943	2 796 613	3 444 658	3 359 530	3 178 978	– 5,4	30,2	14,1
Secteur public	2 618 833	2 627 218	2 416 241	2 323 907	2 395 399	3,1	22,7	10,8

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002*.

2. 2010-2012 : dépenses réelles; 2013 : dépenses réelles provisoires; 2014 : perspectives.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses en immobilisation*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 18,3 % de l'investissement régional en 2014, sont en décroissance de 6,5 % par rapport à 2013, pour atteindre 1,9 G\$. L'investissement dans la région représente 12,5 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2014, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur de la fabrication (832,3 M\$) et dans celui des services publics (657,0 M\$).

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant plus du tiers de l'investissement régional (34,6 %), est en hausse de 0,7 % par rapport à 2013 et se chiffre à 3,6 G\$. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 12,5 % de l'investissement québécois (29,3 G\$), est inférieure à la moyenne provinciale (+ 3,0 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 1,4 G\$ en 2014, soit 39,3 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 47,1 % de l'investissement régional en 2014, est en croissance de 13,2 %, pour s'établir à 5,0 G\$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (+ 6,6 %). La région représente 20,8 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui s'approprie 30,2 % de l'investissement total, est en décroissance de 5,4 % par rapport à 2013, pour s'élever à 3,2 G\$. Cela correspond à une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (– 2,4 %). La région de la Montréal représente 14,1 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une croissance de 3,1 % par rapport à 2013, pour s'établir à 2,4 G\$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (+ 2,0 %). Cette région accapare 10,8 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de la Montérégie atteint 2,6 G\$ en 2013, en baisse de 14,7 % par rapport à 2012. La décroissance s'observe davantage dans le secteur résidentiel (– 21,4 %) que non résidentiel (– 0,7 %).

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 7 510 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 9 674 en 2012. La valeur des permis délivrés dans ce secteur se concentre dans les MRC de Longueuil (427,5 M\$), de Roussillon (181,3 M\$), de Vaudreuil-Soulanges (181,0 M\$) et de La Vallée-du-Richelieu (180,8 M\$). Seules cinq subdivisions régionales ont accordé des permis de bâtir résidentiels pour une valeur supérieure à la moyenne des cinq dernières années. En nombre de nouvelles unités indépendantes autorisées, la MRC de Longueuil arrive en tête avec 1 747, suivie de celles de Roussillon (996) et de La Vallée-du-Richelieu (817).

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2013 est supérieure à la moyenne des cinq dernières années pour toutes les composantes. Les permis de bâtir industriels accordés représentent 246,1 M\$ et se concentrent dans la MRC de Pierre-de-Saurel (108,0 M\$), une valeur nettement supérieure à la moyenne des cinq dernières années (10,2 M\$). Les permis de bâtir commerciaux se concentrent dans les MRC de Longueuil (172,0 M\$), du Haut-Richelieu (65,8 M\$) et de Vaudreuil-Soulanges (46,8 M\$). Finalement, les permis de bâtir institutionnels se chiffrent à 264,1 M\$, et ils sont majoritairement délivrés dans les MRC de Longueuil et des Maskoutains.

Tableau 6.2.1

Nombre de nouvelles unités de logement indépendantes autorisées, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2011-2013

	2011	2012	2013	Variation 2013/2012
	n			%
Brome-Missisquoi	562	522	580	11,1
La Haute-Yamaska	479	564	391	– 30,7
Acton	15	22	12	– 45,5
Pierre-De Saurel	242	217	184	– 15,2
Les Maskoutains	425	435	311	– 28,5
Rouville	231	99	86	– 13,1
Le Haut-Richelieu	770	596	490	– 17,8
La Vallée-du-Richelieu	1 150	979	817	– 16,5
Longueuil	2 862	2 187	1 747	– 20,1
Marguerite-D'Youville	634	596	363	– 39,1
Roussillon	1 314	1 162	996	– 14,3
Les Jardins-de-Napierville	221	255	349	36,9
Le Haut-Saint-Laurent	27	46	68	47,8
Beauharnois-Salaberry	338	495	342	– 30,9
Vaudreuil-Soulanges	1 360	1 499	774	– 48,4
Montérégie	10 630	9 674	7 510	– 22,4
Ensemble du Québec	53 890	51 262	42 493	– 17,1

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2013

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 08-12	k\$	Moyenne 08-12	k\$	Moyenne 08-12	k\$	Moyenne 08-12
Brome-Missisquoi	134 361	121 316	11 298	15 433	7 051	10 034	7 095	24 806
La Haute-Yamaska	87 985	109 556	21 086	19 780	9 976	13 388	29 090	15 156
Acton	5 963	5 543	1 182	1 960	1 872	796	954	760
Pierre-De Saurel	47 012	46 833	11 144	9 057	107 980	10 210	13 317	10 225
Les Maskoutains	75 771	92 274	30 644	42 756	27 256	26 175	36 638	14 768
Rouville	22 194	45 395	6 449	5 362	2 897	4 116	732	5 274
Le Haut-Richelieu	90 139	117 222	65 804	28 042	16 670	17 167	7 300	5 646
La Vallée-du-Richelieu	180 812	209 450	20 226	32 131	12 744	7 050	27 274	12 600
Longueuil	427 544	574 851	171 982	180 685	25 214	36 064	72 694	65 782
Lajemmerais	65 868	91 806	23 610	12 305	1 755	14 527	13 923	7 463
Roussillon	181 287	240 558	39 201	34 063	6 323	12 957	13 487	14 367
Les Jardins-de-Napierville	62 347	38 038	10 080	9 890	3 847	5 403	1 108	3 184
Le Haut-Saint-Laurent	16 450	9 148	1 425	1 406	3 760	2 668	139	2 176
Beauharnois-Salaberry	60 105	64 071	9 704	20 531	4 431	9 219	7 558	3 605
Vaudreuil-Soulanges	180 965	300 943	46 788	48 840	14 285	19 446	32 830	20 915
Montérégie	1 638 803	2 067 004	470 623	462 242	246 061	189 222	264 139	206 726
Ensemble du Québec	8 950 402	9 507 044	3 336 490	2 846 766	1 029 046	1 008 238	1 887 639	1 264 119

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Mines

par Hugo Johnston-Laberge, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Dans le cadre de cette analyse, il est important de noter que les données de 2012 sont finales, celles de 2013 sont de nature provisoire, tandis que celles de 2014 représentent des intentions¹.

La Montérégie est une région minière très importante pour la production minérale et pour les emplois du secteur minier. La région possède d'excellentes infrastructures industrielles ainsi que des accès par voies fluviales et ferroviaires, incitant des compagnies minières à y installer leurs usines de traitement. Les usines de première transformation : QIT-Fer et Titane (QIT) et Zinc électrolytique du Canada (CEZinc) sont localisées en Montérégie. QIT traite le minerai d'ilménite provenant de la mine Tio sur la Côte-Nord pour produire de la scorie de titane, du fer de refonte et des billettes d'acier. CEZinc traite quant à elle des concentrés de zinc provenant de mines du Québec et d'ailleurs. Elle produit aussi de l'acide sulfurique à partir de ces concentrés. Enfin, la Montérégie est la région la plus importante pour la production de matériaux de construction en raison des nombreux producteurs de pierre et d'un producteur de ciment présents sur son territoire.

Activité minière

En mars 2013, l'entreprise Nemaska Lithium, qui compte développer le gisement de spodumène à la mine Whabouchi près de la Baie-James au cours des prochaines années, a annoncé qu'elle planterait une usine d'hydrométallurgie à Salaberry-de-Valleyfield. L'usine transformera du concentré de spodumène en hydroxyde et en carbonate de lithium de haute pureté².

À l'automne 2013, Argex Titane a publié une étude de faisabilité pour l'implantation d'une usine de traitement de dioxyde de titane à Salaberry-de-Valleyfield. L'usine aurait la capacité de traiter annuellement 50 000 tonnes de dioxyde de titane pendant 25 ans. Un centre de recherche et développement adjacent au futur site de l'usine a démarré officiellement ses activités en octobre 2013³. Argex Titane possède également des titres d'exploration dans la région administrative de la Côte-Nord.

Enfin, au cours de l'été 2013, à la suite d'une chute de la demande pour certains produits, la compagnie Rio Tinto Fer et Titane a été contrainte de mettre à pied 250 employés à son usine de transformation de Sorel-Tracy. Les licenciements sont temporaires, mais d'une durée indéterminée⁴.

Production

Malgré des investissements miniers⁵ négligeables (807 579 \$) par rapport aux autres régions minières d'importance du Québec (Côte-Nord, Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec), la Montérégie (1,5 G\$) occupe le troisième rang pour la valeur des livraisons minérales en 2013. La valeur des expéditions de la région correspond à 17,8 % des livraisons totales du Québec. Les livraisons de la région affichent une baisse de 6,7 % par rapport à 2012 (1,6 G\$), tandis que celles de l'ensemble de la province ont augmenté de 3,3 %, passant de 8,0 G\$ en 2012 à 8,3 G\$ en 2013. Cette région est la plus importante pour la valeur des livraisons de matériaux de construction avec 313 M\$, soit 32,7 % de la valeur totale des livraisons de matériaux de construction pour le Québec en 2013. La région se classe également première pour les livraisons de pierre avec 141 M\$, ce qui représente 34,0 % de toutes les livraisons de pierre au Québec. Enfin, la région est la plus importante pour les livraisons de minéraux industriels, principalement grâce à la production de dioxyde de titane.

Si les prix des métaux demeurent stables en 2014, les intentions d'expéditions minérales pour la Montérégie s'élèvent à 1,8 G\$, soit 17,7 % du total québécois qui atteint 10,1 G\$, un sommet historique. Les livraisons prévues de la région représentent une augmentation de 21,2 % par rapport à 2013.

1. Mis à part le prix du minerai de fer, les prix des métaux utilisés dans le calcul de la valeur des livraisons 2014 sont ceux fixés en date du 1^{er} janvier 2014. Pour les autres substances, les prix correspondent aux prévisions établies lors de l'enquête préliminaire 2013.

2. « Nemaska Lithium choisit Salaberry-de-Valleyfield », Les Affaires, 19 mars 2013.

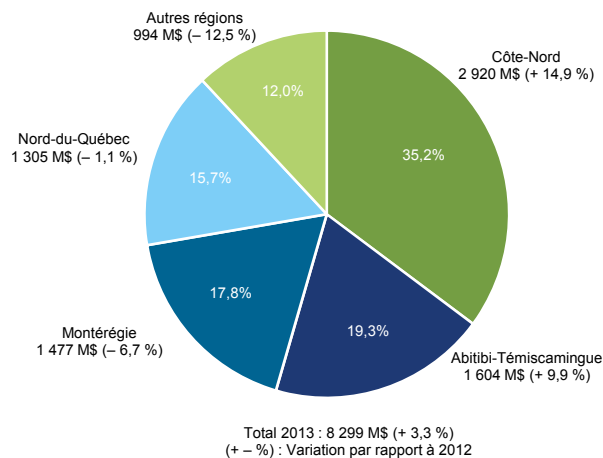
3. « Argex titane prévoit un rendement de 40 % », Les Affaires, 17 octobre 2013.

4. « Rio Tinto, Fer et Titane supprime 250 postes », Radio-Canada, 17 juillet 2013.

5. Les investissements effectués pour des usines de première transformation ne sont pas comptabilisés dans les investissements miniers.

Figure 7.1

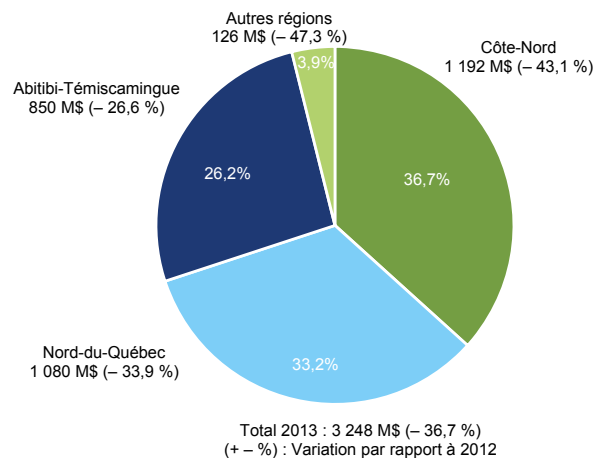
Répartition des livraisons minérales, régions administratives du Québec, 2013



Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

Figure 7.2

Répartition de l'investissement minier, régions administratives du Québec, 2013



Source : Institut de la statistique du Québec, *Relevé des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur et d'aménagement des complexes miniers*.

Main-d'œuvre¹

Avec 3 109 emplois, principalement dans le secteur de la première transformation, la Montérégie compte 16,1 % des 19 273 emplois du secteur minier au Québec. Elle se classe au troisième rang parmi les régions administratives québécoises derrière la Côte-Nord (4 446 emplois) et l'Abitibi-Témiscamingue (3 785 emplois). L'emploi minier de la Montérégie a diminué de 6,8 % au cours de la dernière année, une baisse de 227 emplois.

Le salaire annuel moyen du secteur minier de la Montérégie s'élève à 75 428 \$. Il est inférieur à ceux enregistrés dans le secteur minier pour l'ensemble de la province (90 217 \$) et dans les trois autres régions minières d'importance au Québec (Côte-Nord [115 864 \$], Abitibi-Témiscamingue [111 914 \$] et Nord-du-Québec [97 554 \$]). Il est par contre plus élevé que le salaire moyen du secteur minier des autres régions administratives du Québec (55 682 \$). Enfin, la somme des salaires versés par l'industrie minière en Montérégie s'élève à 235 M\$ en 2013, une baisse de 6 M\$ par rapport à 2012. Cette somme s'élève à plus de 1,7 G\$ pour l'ensemble du Québec, une augmentation de 172 M\$ par rapport à 2012.

Tableau 7.1

Emploi et salaire annuel moyen, régions administratives et ensemble du Québec, 2012-2013

	Emploi ¹			Salaire annuel moyen		
	2012	2013	Variation 2013/2012	2012	2013	Variation 2013/2012
	n		%	\$		%
Côte-Nord	4 106	4 446	8,3	116 392	115 864	-0,5
Abitibi-Témiscamingue	3 360	3 785	12,6	99 682	111 914	12,3
Montérégie	3 336	3 109	-6,8	71 974	75 428	4,8
Nord-du-Québec	1 907	2 738	43,6	109 028	97 554	-10,5
Autres régions	4 186	4 405	5,2	60 416	55 682	-7,8
Ensemble du Québec²	17 685	19 273	9,0	88 600	90 217	1,8

1. En personne-année.

2. Inclut le forage au diamant pour l'ensemble du Québec. À l'enquête préliminaire, le forage carottier n'est pas enquêté. Les données proviennent du Recensement 2012.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

1. Le nombre d'emplois et les salaires moyens du secteur minier portent sur les employés (production et administration) des mines, carrières et sablières. Ces données n'incluent pas les employés des compagnies d'exploration ni ceux des mines en développement. Les emplois et salaires moyens reliés au forage carottier ne sont pas répartis selon les régions administratives, mais font partie des totaux pour le Québec.

8. Mode de transport utilisé pour se rendre au travail

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM) de 2011, environ 3,6 millions de Québécois et 693 000 habitants de la Montérégie se déplacent pour se rendre au travail. L'analyse qui suit présente pour la région administrative et ses MRC géographiques, la répartition de ces travailleurs de 15 ans et plus selon le principal mode de transport utilisé, c'est-à-dire celui pour réaliser la plus grande partie du trajet. Notons l'influence de la MRC de Longueuil qui compte pour 27 % des travailleurs de la région se déplaçant pour aller travailler.

Transport en véhicule privé (automobile, camion ou fourgonnette)

Dans l'ensemble du Québec, 78 % des travailleurs se déplacent en automobile, camion ou fourgonnette pour se rendre sur leur lieu de travail. Parmi ces navetteurs, 86 % voyagent seuls et 14 % font du covoiturage.

Tableau 8.1

Répartition des travailleurs selon le principal mode de transport utilisé pour se rendre au travail, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2011

	Véhicule privé	Part des travailleurs qui voyagent en véhicule privé		Transport durable	Autres moyens de transport
		Seuls	Covoiturage		
		%			
MRC de résidence					
Brome-Missisquoi	90	88	12	9	1
La Haute-Yamaska	92	87	13	7	1
Acton	89	87	13	10	1
Pierre-De Saurel	91	90	10	8	1
Les Maskoutains	89	88	12	11	1
Rouville	90	88	12	9	1
Le Haut-Richelieu	88	88	12	11	1
La Vallée-du-Richelieu	85	89	11	14	1
Longueuil	71	86	14	28	1
Lajemmerais	87	89	11	12	1
Roussillon	86	86	14	14	1
Les Jardins-de-Napierville	93	89	11	7	—
Le Haut-Saint-Laurent	90	89	11	9	1
Beauharnois-Salaberry	91	87	13	8	1
Vaudreuil-Soulanges	92	87	13	7	1
Montérégie	84	87	13	15	1
Ensemble du Québec	78	86	14	21	1

Notes : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Les territoires des MRC géographiques représentent l'équivalent des territoires des divisions de recensement (DR).

Le principal critère de diffusion relié à la qualité des estimations de l'ENM est le taux global de non-réponse (TGN). Ainsi, plus le TGN est élevé, plus le risque de biais augmente. Les estimations de l'ENM pour toute région géographique présentant un taux global de non-réponse égal ou supérieur à 50 % ne sont pas diffusées, car elles contiennent un niveau d'erreurs élevé. Les TGN pour les données présentées dans ce tableau sont : Brome-Missisquoi 24,5 %, La Haute-Yamaska 22,6 %, Acton 24,3 %, Pierre-De Saurel 21,0 %, Les Maskoutains 21,2 %, Rouville 18,6 %, Le Haut-Richelieu 24,6 %, La Vallée-du-Richelieu 19,5 %, Longueuil 20,8 %, Lajemmerais 22,2 %, Roussillon 24,5 %, Les Jardins-de-Napierville 35,0 %, Le Haut-Saint-Laurent 41,5 %, Beauharnois-Salaberry 33,7 %, Vaudreuil-Soulanges 19,0 %, Montérégie 22,7 %, ensemble du Québec 22,4 %.

En raison de l'arrondissement aléatoire réalisé pour protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis, la somme des répartitions en pourcentages par mode de transport pour un territoire donné peut ne pas être égale à 100 %.

Lorsque le nombre de travailleurs utilisant un mode de transport est inférieur à 40, la donnée est masquée par un « x ». Le masquage d'une donnée secondaire est parfois nécessaire afin de ne pas déduire la première.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages* (2011), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Dans la région de la Montérégie, la proportion de travailleurs se déplaçant en véhicule privé est plus élevée qu'au niveau provincial, soit 84 %. Une proportion de navetteurs relativement semblable à la moyenne québécoise circulent seuls (87 %) ou font du covoiturage (13 %).

À l'exception de Longueuil, les travailleurs des différentes MRC de la région présentent des habitudes de transport similaires. En effet, la proportion de travailleurs circulant en véhicule privé oscille entre 85 % (La Vallée-du-Richelieu) et 93 % (Les Jardins-de-Napierville). À Longueuil, cette proportion descend à 71 %.

Transport durable

Dans l'ensemble de la province, près d'un cinquième des travailleurs (21 %) utilisent un transport durable pour effectuer la plus grande partie de leur trajet domicile-travail, c'est-à-dire le transport en commun ou le transport actif. Ce dernier se définit comme la marche et la bicyclette. Parmi ces travailleurs, 65 % circulent en transport en commun et 35 % se déplacent activement. Chez les utilisateurs du transport en commun, 59 % prennent l'autobus pour la plus grande partie de leur trajet-domicile-travail, 34 % le métro, 7 % le train de banlieue et une infime proportion le traversier. Quant aux travailleurs utilisant un mode de transport plus actif, ils sont 81 % à marcher et 19 % à pédaler pour se rendre au travail.

Tableau 8.2

Répartition des travailleurs selon le principal mode de transport durable utilisé pour se rendre au travail, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2011

	Transport actif	Transport en commun	Part des travailleurs selon le mode de transport en commun		
			Autobus	Métro	Train de banlieue
MRC de résidence			%		
Brome-Missisquoi	86	14	58	39	-
La Haute-Yamaska	87	13	84	16	-
Acton	94	6	x	-	x
Pierre-De Saurel	81	19	84	12	-
Les Maskoutains	85	15	56	7	37
Rouville	77	23	81	x	x
Le Haut-Richelieu	54	46	97	2	2
La Vallée-du-Richelieu	32	68	46	4	49
Longueuil	18	82	69	26	6
Lajemmerais	39	60	77	16	7
Roussillon	20	80	78	7	15
Les Jardins-de-Napierville	77	23	67	x	x
Le Haut-Saint-Laurent	91	9	79	x	x
Beauharnois-Salaberry	78	22	89	x	x
Vaudreuil-Soulanges	42	58	21	4	75
Montérégie	34	66	68	19	13
Ensemble du Québec	35	65	59	34	7

Notes : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Les territoires des MRC géographiques représentent l'équivalent des territoires des divisions de recensement (DR).

Le principal critère de diffusion relié à la qualité des estimations de l'ENM est le taux global de non-réponse (TGN). Ainsi, plus le TGN est élevé, plus le risque de biais augmente. Les estimations de l'ENM pour toute région géographique présentant un taux global de non-réponse égal ou supérieur à 50 % ne sont pas diffusées, car elles contiennent un niveau d'erreurs élevé. Les TGN pour les données présentées dans ce tableau sont : Brome-Missisquoi 24,5 %, La Haute-Yamaska 22,6 %, Acton 24,3 %, Pierre-De Saurel 21,0 %, Les Maskoutains 21,2 %, Rouville 18,6 %, Le Haut-Richelieu 24,6 %, La Vallée-du-Richelieu 19,5 %, Longueuil 20,8 %, Lajemmerais 22,2 %, Roussillon 24,5 %, Les Jardins-de-Napierville 35,0 %, Le Haut-Saint-Laurent 41,5 %, Beauharnois-Salaberry 33,7 %, Vaudreuil-Soulanges 19,0 %, Montérégie 22,7 %, ensemble du Québec 22,4 %.

En raison de l'arrondissement aléatoire réalisé pour protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis, la somme des répartitions en pourcentages par mode de transport pour un territoire donné peut ne pas être égale à 100 %.

Lorsque le nombre de travailleurs utilisant un mode de transport est inférieur à 40, la donnée est masquée par un « x ». Le masquage d'une donnée secondaire est parfois nécessaire afin de ne pas déduire la première.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages* (2011), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Dans la région de la Montérégie, environ 15 % des travailleurs utilisent un moyen de transport durable. Parmi ceux-ci, les deux tiers circulent en transport en commun et un tiers en transport actif. Les travailleurs de la MRC de Longueuil se démarquent par leur utilisation du transport durable. Parmi les 28 % de travailleurs de cette MRC circulant durablement, 82 % utilisent le transport en commun pour aller travailler. L'autobus est le mode de transport en commun le plus employé.

9. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section est essentiellement focalisée sur l'offre de services dans le système de santé au Québec, à savoir le personnel de la santé.

En 2012, dans la Montérégie, le nombre de médecins augmente de 3,7 %, ce qui fait perdurer la croissance uniforme amorcée en 1999. Au Québec, ce nombre s'accroît de 2,7 %, ce qui porte l'effectif à 18 003. Depuis 2008, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 12,1 %) est dû davantage aux spécialistes (+ 16,8 %) qu'aux omnipraticiens (+ 8,9 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,0 %) plus que les omnipraticiens (+ 7,3 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 9,7 %). Pour ce qui est des dentistes, on assiste en 2012 à une hausse de 2,5 %, ce qui poursuit la tendance positive amorcée en 2010. Depuis 2008, le nombre de dentistes dans la Montérégie a augmenté de 5,6 %.

On enregistre en 2012-2013 pour le personnel infirmier une hausse de 3,3 % dans la Montérégie. Cette croissance est plus marquée chez les infirmières auxiliaires (+ 7,3 %) que chez les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 3,3 %), les préposées aux bénéficiaires (+ 2,4 %) et les infirmières (+ 2,3 %).

Tableau 9.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire de la Montérégie, 2008 (2008-2009) à 2012 (2012-2013)

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Médecins¹	n	2 051	2 128	2 149	2 218	2 300
Omnipraticiens	n	1 206	1 247	1 255	1 282	1 313
Ensemble des spécialistes	n	845	881	894	936	987
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	1,45	1,48	1,48	1,51	1,55
Denstistes¹	n	586	583	590	604	619
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	0,41	0,41	0,41	0,41	0,42
		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Personnel infirmier^{3,4}	n	12 957	13 309	13 635	13 879	14 334
Infirmières	n	4 217	4 189	4 137	4 152	4 246
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	1 661	1 754	1 842	1 987	2 052
Infirmières auxiliaires	n	1 949	2 044	2 195	2 265	2 431
Préposées aux bénéficiaires	n	5 130	5 322	5 461	5 475	5 605
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	9,14	9,28	9,38	9,44	9,66

Note: Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluant les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier: les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Nombre de personnes travaillant dans le réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel), et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2013).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2014; Régie de l'assurance maladie du Québec, 2014.

10. Éducation

10.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, et de la Science (Direction de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2003 à 2007.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 6 882 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2007 dans l'ensemble des établissements de la région de la Montérégie est de 62,5 %. Ce taux est en diminution par rapport au taux des cohortes précédentes. Les étudiants des établissements de la Montérégie des cohortes 2004 et suivantes affichent un taux de diplomation aux études collégiales légèrement plus faible que celui de l'ensemble du Québec. Au Québec, sur les 55 359 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2007, 64,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Ce résultat est le plus bas observé pour la période. En effet, le taux de diplomation aux études collégiales de l'ensemble du Québec oscille entre 66,0 % (2003) et 64,6 % (2007).

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de la Montérégie est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important est constaté pour la cohorte de l'automne 2003 où il s'élève à 14,8 points de pourcentage. Une réduction de cet écart a été observée pour les cohortes 2004 à 2006, mais il s'élargit à nouveau à 14,6 points de pourcentage chez les étudiants de la cohorte de 2007.

Des 4 409 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2007, 67,8 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 1 599 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 61,5 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (874 inscrits à l'automne 2007) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (37,5 % pour la cohorte de 2007). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont toujours plus élevés que ceux des hommes. Ce phénomène est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de 2 ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2007, dans les établissements de la région de la Montérégie, 7,3 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (62,5 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (7,3 %) porte à 69,8 %

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2007 est de 70,5 % (64,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 5,8 %, un DEP).

Tableau 10.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistrés deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Montérégie, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2003 à 2007

	2003	2004	2005	2006	2007
	%				
Préuniversitaire	71,5	69,8	70,1	70,0	67,8
Hommes	65,4	63,3	63,3	64,9	61,4
Femmes	75,9	74,7	75,6	74,0	72,9
Technique	62,0	63,2	60,5	62,0	61,5
Hommes	54,7	57,2	54,9	56,0	54,4
Femmes	69,6	68,6	65,5	67,1	67,4
Accueil ou transition	40,4	36,0	36,9	40,5	37,5
Hommes	29,7	31,8	31,2	34,5	29,6
Femmes	56,6	41,5	44,8	47,9	48,6
Ensemble des programmes	66,3	64,5	64,5	64,7	62,5
Hommes	58,4	57,6	57,3	58,5	54,6
Femmes	73,2	70,3	70,7	69,9	69,2

Note : À partir de l'automne 2004 sont exclues les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.

10.2 Formation universitaire : nombre de diplômés au baccalauréat¹

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

En 2011, on observe que le nombre de diplômés au baccalauréat a augmenté en Montérégie de 3,5 %, ce qui se situe au-dessus de la croissance du Québec (+ 1,6 %). Depuis 2007, on s'aperçoit que la tendance est à la hausse, et ce, de façon encore plus marquée (+ 4,5 %).

Les 5 150 diplômés au baccalauréat de la Montérégie sont majoritairement des femmes (61,2 %) en 2011, tout comme au Québec (61,8 %). Au provincial, cette proportion a constamment augmenté entre 2007 et 2010 (+ 1,2 point de pourcentage), mais a diminué entre 2010 et 2011 (– 0,9 point). En Montérégie, elle diminue en 2011 (– 1,3 point) et freine la hausse des deux dernières années.

Parmi les domaines d'études, c'est celui des sciences sociales et humaines qui procure le plus de diplômés (66,8 %), ce qui est supérieur à la proportion québécoise (65,6 %).

Les trois principales universités d'où viennent les diplômés au baccalauréat de la Montérégie sont, dans l'ordre, l'Université du Québec à Montréal (23,9 %), l'Université de Montréal et l'Université de Sherbrooke (21,9 % et 12,3 % respectivement). La part de l'Université du Québec à Montréal est en baisse par rapport à 2010 (– 0,9 point), alors que celle de l'Université de Montréal a augmenté pour la première fois en trois ans (+ 0,8 point en 2011).

1. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence telle que déclarée lors de la dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). Si cette donnée n'est pas disponible, la région administrative de l'organisme où a été obtenu le premier diplôme d'études secondaires est attribuée.

Tableau 10.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence en formation générale des jeunes (FGJ), selon le sexe et le domaine d'études, Montégérie, 2007-2011

	2007 ^r	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^p
	n				
Montégérie	4 930	5 016	4 857	4 978	5 150
Sciences de la santé	532	482	473	512	553
Hommes	87	78	67	97	110
Femmes	445	404	406	415	443
Sciences pures et appliquées	1 096	1 150	978	953	995
Hommes	700	772	648	639	670
Femmes	396	378	330	314	325
Sciences sociales et humaines	3 135	3 222	3 215	3 327	3 439
Hommes	1 054	1 034	1 070	1 086	1 171
Femmes	2 081	2 188	2 145	2 241	2 268
Études plurisectorielles	167	156	186	176	152
Hommes	46	45	47	42	37
Femmes	121	111	139	134	115
Indéterminé	—	6	5	10	11
Hommes	—	x	x	x	x
Femmes	—	x	x	x	x

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2013.

11. Culture et communications

par Marie-Hélène Provençal, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Après Montréal et la Capitale-Nationale, la Montérégie est la région administrative qui compte le plus de salles de spectacles (72), d'écrans de cinéma (154 écrans répartis dans 18 cinémas et ciné-parcs), d'institutions muséales (41) et de librairies (51). Toutefois, si l'on pondère les données par la population, cette région arrive au 16^e rang pour le nombre d'établissements culturels et, plus spécifiquement, au 15^e rang pour le nombre d'institutions muséales. Le nombre de salles spectacles (4,9 par 100 000 habitants) et de librairies (3,4 par 100 000 habitants) dans la Montérégie est en dessous des moyennes québécoises. La région de la Montérégie regroupe, par ailleurs, 58 points de services de bibliothèques publiques autonomes et 61 points de services de bibliothèques publiques affiliées.

Tableau 11.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Montérégie, 2011-2012

	Établissements		Ratio région/Québec	Région	Ensemble du Québec
	2011	2012			
	n		2012 %	2012 Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Centres d'artistes	2	..	..	..	...
Salles de spectacles	72	72	11,4	4,9	7,8
Institutions muséales ²	42	41	9,4	2,8	5,4
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	54	58	17,5	3,9	4,1
Bibliothèques publiques affiliées : points de services ³	63	61	8,5	4,1	8,9
Librairies	48	51	14,0	3,4	4,5
Cinémas et ciné-parcs	18	18	17,1	1,2	1,3
Écrans	149	154	20,7	10,4	9,2
Stations de radio privées et communautaires	14	..	..	..	...

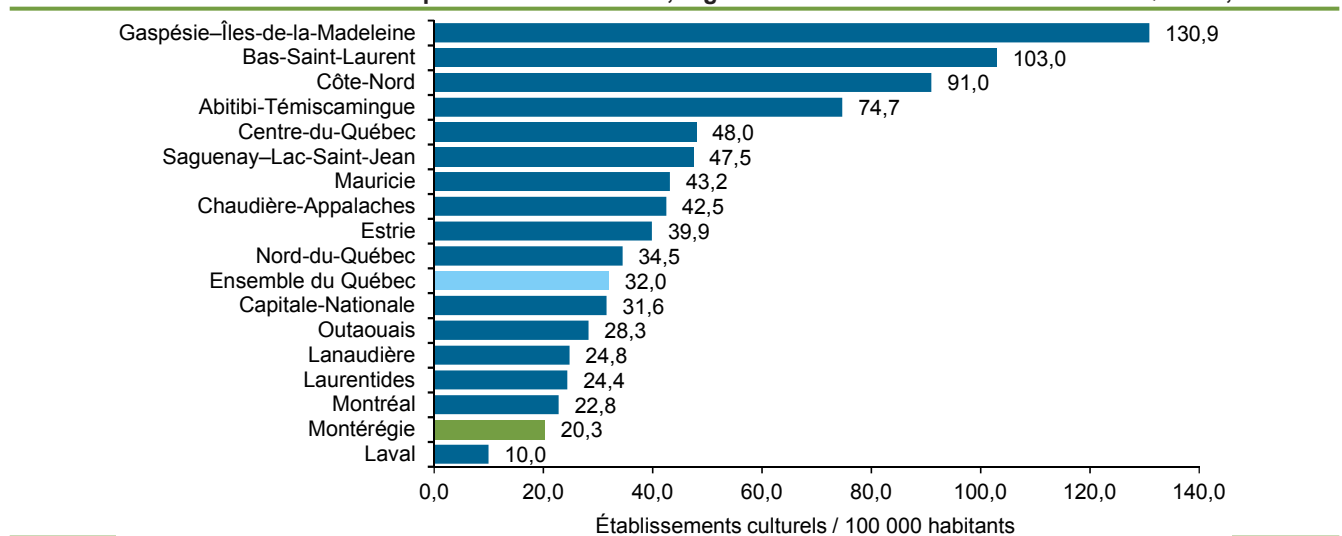
1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source: Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 11.1

Nombre d'établissements culturels¹ par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2012



1. Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

L'offre en matière d'arts de la scène est, dans cette région, sous la moyenne québécoise (1,1 représentation par 1 000 habitants comparativement à 2,2 au Québec); il n'est donc pas surprenant de constater que cette région se classe au 11^e rang pour les entrées aux spectacles payants en arts de la scène (440 par 1 000 habitants par rapport à 897 au Québec). D'autre part, en 2012, les 41 institutions muséales de la Montérégie enregistrent 929 visiteurs par 1 000 habitants, ce qui se situe sous la moyenne québécoise (1 652 par 1 000 habitants).

Tableau 11.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Montérégie et ensemble du Québec, 2011-2012

	Unité	Activités culturelles de la région 2012	Activités culturelles par 1 000 habitants			
			Montérégie		Ensemble du Québec	
			2011	2012	2011	2012
Spectacles payants en arts de la scène						
Représentations	n	1 634	1,1	1,1	2,1	2,2
Entrées	n	651 967	409,7	439,5	830,2	896,9
Assistance des cinémas						
Entrées	n	3 660 235	2 669,1	2 467,2	2 724,0	2 615,3
Fréquentation des institutions muséales						
Entrées	n	1 378 219	915,9	929,0	1 582,2	1 652,4
Ventes de livres par les librairies						
Ventes de livres neufs	\$	53 126 371	35 559,6	35 809,6	55 688,0	54 086,5

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE ET BIEN-ÊTRE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Représente le rapport entre le nombre de travailleurs et le nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible des ménages

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des ISBLSM et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible des ménages par habitant

Correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'elles possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Paielements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Transferts en argent versés aux ménages par les ISBLSM.

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

INVESTISSEMENTS ET PERMIS DE BÂTIR

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais

excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Nombre d'unités de logements

Il correspond au nombre de logements indépendants créés. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures. Par exemple, dans le cas d'un édifice à appartements comptant six logements, on fera référence à six unités de logement. Dans le cas de transformation de bâtiments en unités de logement additionnelles, on tient compte du nombre de nouvelles unités créées.

MINES

Livraisons minérales

Les livraisons minérales représentent la valeur des livraisons (ventes) des exploitants miniers. Les livraisons minérales représentent uniquement les substances minérales extraites du sous-sol du Québec. Par conséquent, la production d'aluminium n'est pas prise en considération. Il en va de même pour tous les métaux récupérés à partir de minerais étrangers traités dans les fonderies et affineries au Québec.

La valeur des livraisons minérales minières est calculée de la façon suivante :

Pour les minéraux non métalliques et certains métaux simples comme le minerai de fer ou le niobium, la valeur des expéditions est déterminée par la valeur réelle des livraisons déclarées par les établissements. La valeur est, au besoin, modifiée pour exclure les coûts de contenants, les taxes et droits, les escomptes et les frais de transport.

Pour les autres métaux (or, argent, cuivre, zinc, nickel, platine, cobalt, etc.), la valeur des expéditions est déterminée à partir de la teneur des minéraux en métal récupérable dans les concentrés livrés dont on calcule ensuite une valeur en fonction des prix annuels moyens des métaux sur les marchés mondiaux.

Ainsi, la valeur de la production des minéraux métalliques calculée ne correspond pas aux sommes effectivement reçues par les établissements d'extraction minière.

Pour les intentions 2014, mis à part le minerai de fer, les prix des métaux utilisés dans le calcul de la valeur des livraisons sont ceux fixés en date du 1^{er} janvier 2014. Pour toutes les autres substances, incluant le minerai de fer, les prix correspondent à ceux établis lors de l'enquête provisoire 2013.

Investissement minier

Les investissements miniers englobent les dépenses d'exploration de substances minérales, les dépenses de mise en valeur d'un gîte minéral ainsi que les dépenses d'aménagement d'un complexe minier.

Les dépenses d'exploration comprennent toutes les activités de terrain et les dépenses d'immobilisation, de réparation et d'entretien, réalisées sur ou hors d'un site minier en vue de chercher et de découvrir un gîte minéral et d'en exécuter la première délimitation, afin d'établir sa valeur économique potentielle (tonnage et teneur et autres caractéristiques) et de justifier des travaux additionnels et plus détaillés.

Les dépenses de mise en valeur du gîte minéral comprennent toutes les activités de terrain et les dépenses d'immobilisation, de réparation et d'entretien, réalisées sur un site minier ou hors d'un site minier afin d'acquiescer une connaissance détaillée d'un gîte déjà délimité et de satisfaire aux besoins d'une étude de faisabilité justifiant la décision d'engager l'aménagement et l'investissement nécessaire. Cette phase s'amorce généralement après la réalisation de l'évaluation préliminaire telle que définie en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières par le Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (L.R.Q., c. V-1.1; A.M., 2005-23).

Les dépenses d'aménagement de complexes miniers comprennent tous les travaux de surface ou sous terre liés aux activités d'aménagement de la mine ainsi que les frais d'immobilisation, de réparation et d'entretien réalisés sur un site minier en production ou dont l'aménagement est engagé. Les catégories de frais d'immobilisation sont diverses et comprennent des équipements, de l'outillage et des infrastructures. Ces dernières regroupent des usines afférentes telles que les usines de bouletage, les concentrateurs de minerais, incluant les parcs à résidus, et les installations portuaires de transbordement de minerais, mais elles ne comprennent pas les usines de réduction et d'affinage. L'aménagement de la mine regroupe toutes les activités de terrain exécutées sur un site minier pour définir en détail le minerai, y avoir accès et en préparer l'extraction. Ce travail inclut également les forages, les travaux dans

la roche et les mesures de soutien visant à augmenter les réserves de minerai de la mine par l'exploration et la mise en valeur du voisinage immédiat des gîtes.

MODE DE TRANSPORT UTILISÉ POUR SE RENDRE AU TRAVAIL

Lieu de travail

Lieu habituel de travail au cours de la semaine du 1^{er} mai au 7 mai 2011. Dans le cas des personnes qui n'ont pas travaillé cette semaine-là, mais qui avaient travaillé à un moment quelconque depuis le 1^{er} janvier 2010, le lieu de travail est celui de l'emploi occupé le plus longtemps au cours de cette période. Pour les personnes qui travaillaient à des endroits différents, mais se présentaient à un siège social au début de chaque quart, le lieu de travail est l'adresse du siège social. Les télétravailleurs qui passaient moins que la moitié de la semaine de travail à domicile devaient donner l'adresse de leur employeur.

Mode de transport

Moyen de transport utilisé pour effectuer la plus grande partie du trajet entre le domicile et le lieu de travail. Le mode de transport peut être en véhicule privé, en transport durable ou tout autre moyen de transport.

Personnes qui se déplacent pour se rendre au travail

Population active occupée dont le lieu de travail est situé à l'intérieur des frontières du Canada. Seul l'emploi principal du travailleur est considéré. Sont exclues les personnes qui travaillent la majorité du temps à domicile (incluant à la ferme).

Transport durable

Transport en commun et transport actif.

Transport en commun

Autobus, métro et métro aérien, train léger sur rail, tramway ou train de banlieue, traversier pour passagers.

Transport actif

Marche et bicyclette.

Véhicule privé

Comprend les automobiles, camions et fourgonnettes, mais exclut les motocyclettes, scooters ou mobylettes. La personne utilisant ce mode de transport peut être conductrice ou passagère.

SANTÉ

Infirmière

Détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de 3 ans et un permis d'exercice de l'Ordre des

infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et praticienne

Détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers, ou un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Cette infirmière doit détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

Détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

Détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Salle de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur la Montérégie



Superficie en terre ferme (2013) : 11 111 km²
 Population (2013^p) : 1 499 088 habitants
 Densité de population (2013^p) : 134,9 hab./km²

Principales municipalités et population (2013^p) :

- Longueuil 238 922 habitants
- Saint-Jean-sur-Richelieu 94 379 habitants
- Brossard 83 673 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Cultures agricoles et élevage
- Première transformation des métaux
- Fabrication de matériel de transport
- Fabrication d'aliments

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de la Montérégie

	Population au 1 ^{er} juillet ¹		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ³	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant ³		Taux de faible revenu des familles ⁴
	2013 ^p	TAAM 2011-2013							
	n	pour 1 000	%	%	\$/hab.	Var. 12/11	\$/hab.	Var. 12/11	%
Bas-Saint-Laurent	201 091	− 0,2	9,8	72,3	32 523	3,5	23 163	2,0	5,6
Saguenay–Lac-Saint-Jean	278 069	1,5	9,2	73,6	37 991	2,3	25 107	1,9	5,5
Capitale-Nationale	725 095	9,9	5,1	78,8	46 514	3,0	27 616	2,3	5,1
Mauricie	266 542	1,9	9,4	70,3	31 640	2,2	23 262	1,6	8,3
Estrie	318 350	7,5	6,3	73,8	33 455	3,7	24 050	2,8	8,0
Montréal	1 959 987	11,4	9,7	74,1	59 651	2,0	26 469	3,0	15,8
Outaouais	381 200	9,7	6,8	76,4	31 630	1,4	26 466	− 0,8	8,1
Abitibi-Témiscamingue	147 931	4,2	7,3	76,6	46 099	0,9	27 794	2,6	6,4
Côte-Nord	95 552	− 0,7	7,9 ²	76,4	77 665	7,7	28 582	3,2	8,1
Nord-du-Québec	43 999	11,2	7,9 ²	82,1	70 929	2,9	26 169	2,2	15,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	93 284	− 6,3	16,2	63,3	28 362	− 0,6	23 276	3,2	8,2
Chaudière-Appalaches	418 704	5,1	5,4	78,7	34 135	2,9	25 859	3,1	4,4
Laval	417 304	13,6	6,5	79,8	32 998	2,6	26 856	1,5	7,8
Lanaudière	488 927	12,4	8,3	76,6	24 665	1,9	25 844	1,3	7,0
Laurentides	580 966	12,4	7,3	76,6	31 217	2,4	27 527	2,3	7,0
Montérégie	1 499 088	10,0	6,3	78,6	33 976	1,9	27 769	1,7	7,2
Brome-Missisquoi	56 934	8,4	..	74,4	..	..	26 643	1,0	8,2
La Haute-Yamaska	87 411	9,1	..	76,2	..	..	24 526	0,8	7,0
Acton	15 538	1,7	..	73,4	..	..	22 989	2,7	7,9
Pierre-De Saurel	51 077	− 1,6	..	68,9	..	..	24 691	1,9	7,6
Les Maskoutains	86 003	5,8	..	77,8	..	..	25 698	1,5	7,7
Rouville	36 582	6,9	..	80,4	..	..	27 073	2,4	7,8
Le Haut-Richelieu	116 603	5,3	..	77,5	..	..	26 029	2,3	6,4
La Vallée-du-Richelieu	121 043	13,3	..	83,1	..	..	32 239	1,8	3,5
Longueuil	412 467	11,2	..	77,7	..	..	28 833	1,7	8,0
Marguerite-D'Youville	76 455	8,8	..	83,6	..	..	31 378	2,7	3,0
Roussillon	178 430	13,0	..	82,0	..	..	27 344	2,0	6,8
Les Jardins-de-Napierville	26 964	8,8	..	81,6	..	..	25 709	1,0	21,3
Le Haut-Saint-Laurent	24 611	2,5	..	68,5	..	..	20 614	2,4	17,7
Beauharnois-Salaberry	63 456	7,7	..	72,4	..	..	23 788	2,0	8,4
Vaudreuil-Soulanges	145 514	16,4	..	81,7	..	..	29 861	0,4	4,6
Centre-du-Québec	239 245	6,4	7,4	74,7	36 146	2,3	23 969	3,0	7,2
Ensemble du Québec	8 155 334	9,1	7,6	76,1	41 289	2,4	26 347	2,2	8,8

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2013 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré de la page 6. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2013.

2. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

3. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

4. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Montérégie

Superficie en terre ferme (2013)	11 111 km ²
Densité de population (2013 ^p)	134,9 hab./km ²
Population totale (2013 ^p)	1 499 088 hab.
PIB aux prix de base (2012 ^e)	50 406,1 M\$
PIB aux prix de base par habitant (2012 ^e)	33 976\$
Revenu disponible par habitant (2012).....	27 769\$
Emplois (2013).....	762,8 k
Taux d'activité (2013)	67,0 %
Taux d'emploi (2013)	62,8 %
Taux de chômage (2013)	6,3 %
Taux de faible revenu des familles (2011).....	7,2 %
Dépenses en immobilisation (2014) ¹	10 541 M\$
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (2012)	1,55
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2007)	62,5 %

1. Perspectives.